

Note de lecture

Yves Michaud, *Critères esthétiques et jugement de goût* (Paris, éditions Jacqueline Chambon, 2003)

Selon Yves Michaud, l'art et l'esthétique ne peuvent pas être définis à partir du spectateur ou de l'artiste mais dans le jeu réglé d'acteurs qui ne sont pas à la même place mais peuvent échanger leurs places. Il ne faut pas oublier que l'art n'est pas uniquement affaire de contemplation, mais quelque chose qui se pratique (dans les activités amateurs, professionnelles ou cultivées). L'auteur refuse l'idée de mettre sur pied une grande théorie en raison de l'importance des jeux de langage et des ajustements locaux en matière d'art et d'expérience esthétique.

De même que la production des œuvres répond à la maîtrise de règles et donc de conventions, le jugement esthétique relève aussi d'un processus d'apprentissage qui fait qu'on apprend à juger en apprenant à avoir les bonnes réponses face aux objets appropriés. Ce qui suppose que les jugements esthétiques se disent dans des langages (jargon, discours, verbiage) parce que c'est en eux qu'on apprend à les sentir. Existe-t-il un caractère esthétique commun à tous les vécus d'expérience esthétique ? La position est risquée : c'est que la généralité du propos est atteinte aux dépens de la multiplicité des nuances et des subtilités !

Si la diversité des expériences esthétiques est aujourd'hui immense, il y a fort à parier qu'elle l'a toujours été : opposition ancienne entre des arts populaires comme la chansonnette et les beaux-arts. Trois positions peuvent être dégagées :

- 1) On reconnaît la diversité énorme des objets et des jugements pour aussitôt l'annuler en posant l'existence d'un véritable domaine esthétique qui lui échapperait à la confusion.
- 2) On reconnaît que les expériences sont si diverses qu'elles sont incommensurables et que toute interrogation sur la nature de l'esthétique est devenue vaine. Cette position, sceptique, peut conduire soit à abandonner l'art, soit à considérer que toutes les expressions (tourisme, mode, musique, industries culturelles) à l'origine d'expériences esthétiques se situent toutes sur un même plan.
- 3) Si l'expérience esthétique a une diversité, cette diversité n'en est pas moins chaque fois, soumise à des critères qui l'organisent.

Pour quelles raisons certaines appréciations seront-elles mieux partagées que d'autres ?

- 1) Les effets de la domination culturelle et de l'imposition des normes, une sorte d'impérialisme esthétique.
- 2) Des formes esthétiques qui sont plus susceptibles de réception universelle que d'autres : il en va ainsi de celles qui passent par le corps et les comportements.
- 3) Les différences d'appréciation peuvent être importantes au sein d'un phénomène de convergence culturelle.
- 4) De constants processus de discussion et d'élargissement du jeu d'appréciation à travers critiques, expositions, publications, échanges, symposiums, tribunes, débats, presse, forums. Cela va des discussions de salon aux Académies.

Pourquoi la question du goût est-elle devenue centrale, bien au-delà de l'intérêt que la recherche porte à un sujet parmi tant d'autres disponibles ? A une époque de pluralisme et de multiculturalisme, il n'est pas surprenant de faire retour à la question du goût comme pour tenter de comprendre son propre éclatement et nourrir secrètement l'espoir d'accorder les goûts. C'est une manière d'indiquer et de répondre à notre relative désorientation esthétique, une désorientation qui se traduit, du côté des jugements, par la diversité extrême des évaluations, et du côté des œuvres par la coexistence d'œuvres très différentes dans le « monde de l'art ».